



Expropriation de terrain par la mairie

Par **estellesarah**, le **28/04/2009** à **15:25**

Bonjour,
La commune refait notre rue (canalisation, gaz, électricité) qui à l'origine était une voie privée et veut nous prendre une partie de notre terrain (env 1.50mètre sur 15mètres) situé sur l'avant de notre maison sans nous demander notre avis afin d'y enterrer les réseaux électriques et téléphone.
Les travaux ont commencés et 2 regards en béton ont déjà été mis sur ce terrain. Nous sommes en tout 7 propriétaires dans cette rue et aucun de nous ne veut céder son terrain, a-t-on un recours ou la mairie peut-elle prendre ce terrain sans qu'on ait rien à dire?
merci de votre réponse